

BULLETIN MUNICIPAL PERCHE-EN-NOCÉ

N°16



PERCHE EN NOCÉ

ACCOMPAGNER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



URBANISME



FRANCE SERVICES



COMITÉ DES FÊTES

ÉDITO

Le long chemin d'instruction des dossiers de la sécurisation du bourg et du terrain multisports de Nocé est presque terminé.

Orne Métropole nous a accompagné pour la sécurisation du bourg et les travaux débiteront en février 2024. Pour le terrain multisports, ce sera au 2ème trimestre. La complexité des dossiers et la lenteur des réponses des cofinanceurs sont un frein à une réalisation plus rapide.

Nous attendons la venue d'un deuxième médecin pour le 1er trimestre 2024. La construction du pôle de santé débutera au 1er semestre 2024 par la Communauté de Communes Cœur du Perche.

Une attention toute particulière à la pérennité des commerces à votre service a été portée pour la reprise du restaurant des 3J et le Coccimarket à Nocé. L'évolution très rapide de notre société, des habitudes de vie et proximité sont une préoccupation perpétuelle.

Il y a une dichotomie entre le temps nécessaire avant l'action et la demande très rapide de chacun. Seule une empathie minimum envers l'autre peut nous permettre de faire évoluer notre société et le vivre ensemble, lien très fort dans toutes les activités soutenues par nos associations.

Dans l'attente de se revoir l'année prochaine, toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Pascal PECCHIOLI - Maire de Perche en Nocé

La mairie de Perche-en-Nocé



p3
Cap Djeun's

p4-5
Vie locale - TAD

p6-7
Actualités :
Ferme solaire à Colonard

p8-9
Vie locale en photos

p10-11
Urbanisme
services publics

p12-13
Comités des fêtes
La parole aux élus

p14
Agenda

p15-16
Vie pratique

Directeur de la publication
Pascal Pecchioli

Impression
Imprimerie Peau

Crédits photos
Catherine Boucault,
Olivier Steigel.

Conc. graphique
AleX Céalis

Tiré à 1 500 ex.

Wanted : Cap Djeun's recrute

Depuis 2015, Cap Djeun's accueille des jeunes de 11 à 18 ans. Ils et elles se réunissent dans un local mis à disposition par la mairie.

Cap Djeun's est suivie par un ou une accompagnatrice, qui est actuellement Mme Gauthier. On peut y trouver de nombreux jeux comme un billard, un baby-foot, des jeux de société, etc. Mais également une télévision avec la possibilité d'apporter quelques jeux vidéos.

Un auto-financement maximum

Notre association fonctionne grâce à l'implication des jeunes (et parfois des parents) lors des manifestations, qui nous permettent de récolter l'argent nécessaire afin de mettre en place nos projets, et surtout de financer les sorties que proposent les ados. Par ailleurs, les manifestations et sorties se font généralement pendant les vacances scolaires. Pour l'heure, nous souhaitons faire un après-midi où tout le monde serait invité à partager des crêpes avec nous, néanmoins nous n'avons pas pris de décision définitive. Il y aurait aussi la possibilité d'une sortie à Saint-Cloud (Paris) pendant les vacances de Noël.

Les sorties faites ont l'avantage d'être à moindre coup, par exemple, un camp d'été d'une semaine peut coûter 80 € tout compris.



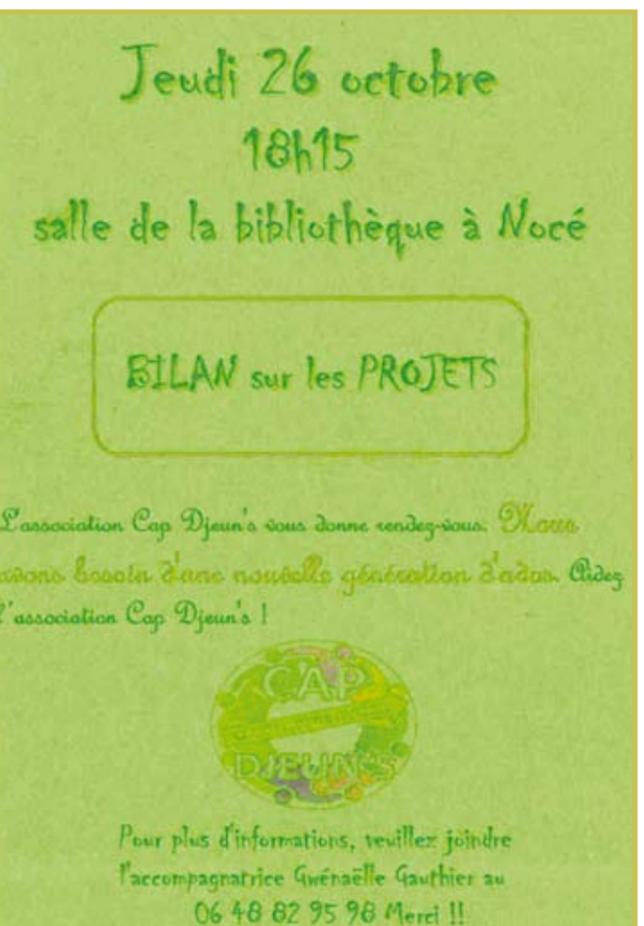
Sortie Cap Djeun's à la patinoire

Un fonctionnement démocratique

Pour pouvoir fonctionner correctement, l'association est organisée avec un bureau, composé de 4 à 6 adolescents : un-e président-e, un-e trésorier-e, un-e secrétaire, ainsi que d'autres membres. Leur rôle est de prendre des décisions concernant les actions à mener. De plus, les adhérent-es et parents peuvent prendre connaissance des actualités et participer en échangeant sur notre groupe Discord.

À l'heure actuelle, nous avons besoin de nouveaux jeunes pour que l'association continue, elle peut apporter une expérience non négligeable dans la prise de décision, permet de grandir, de prendre confiance en soi, de donner son opinion, etc.

Merci de prendre contact avec Mme Gauthier au 06 48 82 95 98



Quelques témoignages

« Je vais vous présenter une activité que nous avons pu faire pendant un camp d'été. Nous avons été au Futuroscope pendant une journée où nous avons pu faire plusieurs attractions en s'amusant. Nous avons été aussi au Zoo de Beauval et hébergé dans un camping 4 étoiles avec piscine et toboggan. J'ai bien aimé ce camp, car nous étions libres de faire ce que l'on voulait, que ce soit dans le camping ou dans les activités, tout en étant responsable de soi et des uns des autres (Rassurez-vous il y avait 3 adultes dont les 2 anciens accompagnateurs). Et nous avons pu découvrir beaucoup d'autres choses ». Chloé, 14 ans.

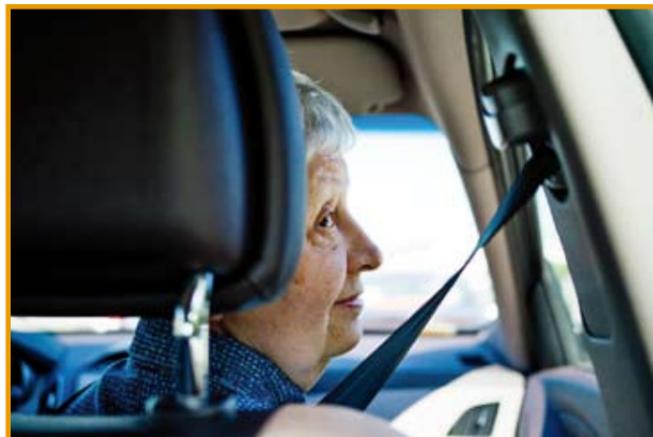
« Les moments que j'ai préférés sont les soirées où l'on se réunissait. On partage de bons moments à rire, chanter, s'amuser, ... On se sent libre ! J'ai aussi bien aimé la sortie que l'on a fait à Center Parc (piscine), les illuminations de Paris, ... Être dans l'association m'a appris à m'ouvrir aux autres, aider et me faire plus d'amis ». Jade, 12 ans.

« Nous avons fait des activités comme les illuminations de Paris, le Futuroscope, la vente de muguet, le vide de dressing et grenier, Halloween, le marché de Noël, Bayeux Aventure, le bowling, le théâtre, ... J'ai adoré tous ces activités ! ». Romane, 14 ans.

« Il y a aussi la patinoire, Trampoline Jump, le restaurant où l'on allait lors de camp d'été, les soirées Halloween... ». Maëlysse, 13 ans.

Transport à la demande - service de mobilité

Si vous n'avez pas de moyen de locomotion et que vous habitez Perche-en-Nocé, vous pouvez bénéficier du service de transport à la demande proposé par la communauté de communes des Collines du Perche normand.



Quand ce service est-il disponible ?

Les déplacements sont possibles essentiellement l'après-midi de 14h à 18h. Mais cela dépend des raisons du déplacement. Se reporter au tableau récapitulatif en page 5.

Réservations

Réservations obligatoires au plus tard la veille de votre déplacement avant 12h et le vendredi avant 12 h pour le samedi et le lundi.

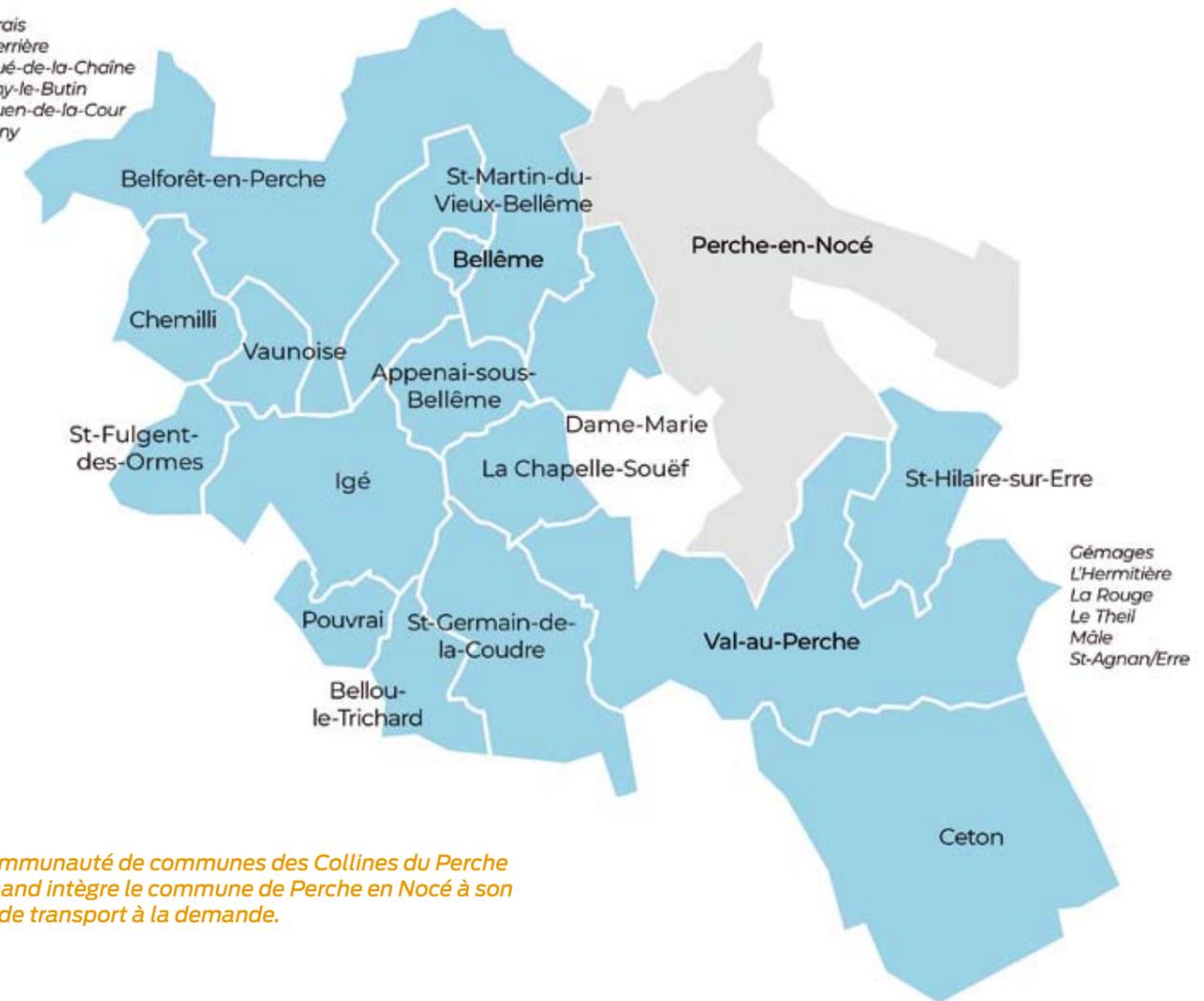
Contacter le 02.37.49.63.51 du lundi au vendredi ou faite votre demande par mail à transports@perchenormand.fr.

Règlement

Règlement après réception à votre domicile d'une facture mensuelle détaillée.

Moyens de paiement

- Par chèque, espèces, carte bancaire au siège de la CdC 3 rue de la Cidrerie, 61260 Le Theil - Val au Perche ;
- en ligne sur le site de la communauté de communes du Perche Normand www.perchenormand.fr ;
- par prélèvement automatique (démarche à faire auprès de la CdC).



La communauté de communes des Collines du Perche Normand intègre le commune de Perche en Nocé à son offre de transport à la demande.

MOTIFS	CONDITIONS	Distance (km)													
		0	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65
Services CdC et animations	Selon ouvertures des ACM et horaires eLabo ou ateliers RPE / LAEP / France Services / Médiathèque / Piscine	1€/pers < 25 ans 2,5€/pers > 25 ans													
Intercom.	Lun - Ven : 14h - 18h déplacements privés sur la CdC	3€/pers	5€/pers	10€/pers											
Marché	Marché dans la limite de 45 km	3€/pers	5€/pers	10€/pers											
RdV médicaux	Lun - Ven : 6h - 18h rayon 65 km de commune de résidence	5€/foyer	10€/foyer	15€/foyer	25€/foyer										
Gare	Lun - Ven : 6h - 21h rayon 65 km de commune de résidence	5€/pers	10€/pers	15€/pers	25€/pers										
Correspondance Bus	Tous les jours selon horaires de bus	2,5€/pers													
Loisirs Week-end	Sam + Dim selon calendrier et horaires des manifestations	Sam : 5€/pers - Dim : 6€/pers													
Stage Formation	Sur inscription de l'organisme, selon périodes et horaires. Tarif appliqué selon destination. Avis préalable sur dossier	Selon destination													
Gratuité pour les moins de 5 ans															

Coup de soleil sur Colonard

Le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur l'ancien site d'enfouissement du SMIRTOM (déchetterie) à Colonard se précise. C'est l'aboutissement de 20 ans de travail.

Historique du projet

2011 : après des années de préparation par Guy Verney alors maire de Colonard, un premier permis de construire est déposé.

2013 : le permis de construire est accepté et la Société Centrale Photovoltaïque du Perche Ornaïs géré par VALECO ne réalisera pas le projet.

2019 : Le SMIRTOM et le TE61 signent une convention d'accord pour relancer le projet de centrale solaire sur l'ancien site de stockage de déchets à la déchetterie. La post-exploitation sera assurée par SUEZ jusqu'en 2045.

2023 : Création de SAS PERCHE SOLAIRE qui signe une promesse de bail emphytéotique. La gestion du site se fera entre 3 acteurs : le SMIRTOM - SUEZ - SAS PERCHE SOLAIRE.

La demande d'autorisation du permis de construire est déposée. Une fois son acceptation obtenue prévue pour 2024, le projet devrait voir le jour en 2025 et la durée des travaux est estimée à 6 mois minimum.



Vue aérienne du site de Colonard dans son environnement.



Une réunion publique d'information a eu lieu le mardi 7 novembre et le dossier de présentation est consultable en mairie.

Caractéristiques du projet	
Foncier	SMIRTOM Perche Ornaïs
Activité	ISDND post-exploitation par Suez
Surface totale de la parcelle	19,13 ha
Surface du projet	7,8 ha
Puissance	5,4 MWc
Ensoleillement	1 100h/an
Nombre de panneaux	13 700
Production annuelle estimée	6 000 MWh/an
Nombre de foyers couverts *	1 280 foyers
Eq. CO2 évité	376 tonnes/an
Soit km en voiture	414 300 km/an

* En prenant la consommation annuelle moyenne d'un foyer, Source INSEE

Étude d'impact et avantages

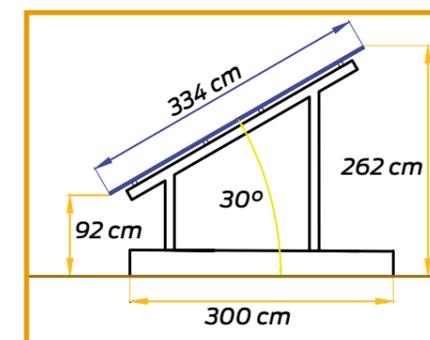
L'installation des panneaux solaires se positionne sur un site de stockage de déchets non dangereux existants, terrain non valorisable économiquement et peu visible avec une intégration discrète dans le paysage déjà entouré de haies sur tout son pourtour.

Le projet permet donc de valoriser un ancien site industriel en le destinant au développement de l'énergie renouvelable sur la commune. Une partie des taxes IFER versées pour l'exploitation de ce site reviendront à la commune de Perche-en-Nocé.

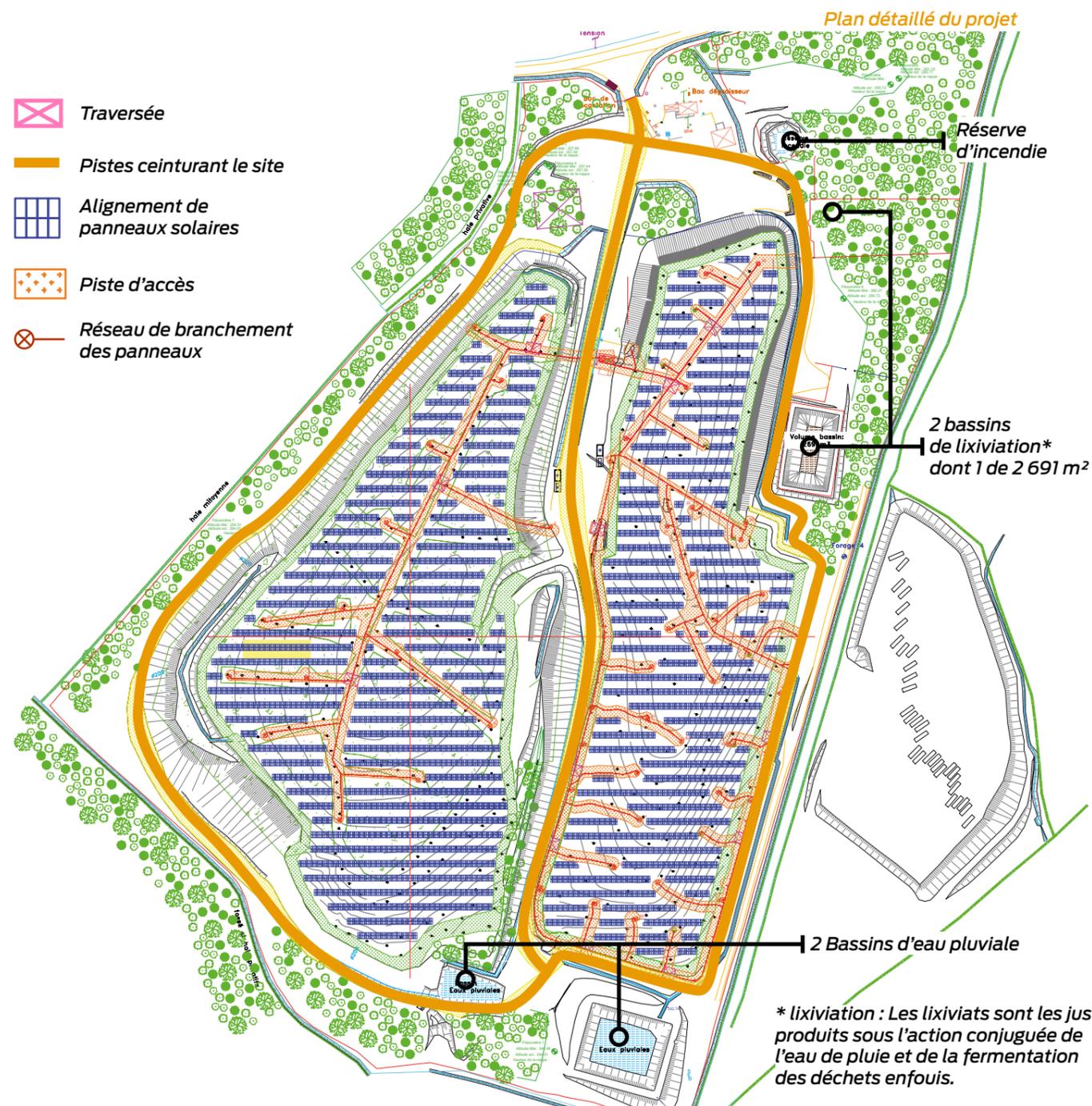
Quelques chiffres supplémentaires

Les panneaux photovoltaïques ont une durée de vie moyenne de 35 ans et sont recyclables à plus de 90 %.

La production électrique de ces panneaux permet de répondre à la consommation annuelle de 1280 foyers, ce qui correspond à la population de Perche-en-Nocé, et d'améliorer son bilan carbone.



Coupe d'une installation de panneau solaire et ses dimensions.



* lixiviation : Les lixiviats sont les jus produits sous l'action conjuguée de l'eau de pluie et de la fermentation des déchets enfouis.



Premier anniversaire du Relais du Parc, le 16 juin



Concours des maisons fleuries de Nocé le 3 juillet



Repas des aînés le 29 octobre

Soirée Halloween au Relais du Parc à Nocé le 28 octobre



VIE ASSOCIATIVE



Fête communale de Nocé le 23 juillet

LA VIE LOCALE EN PHOTOS

Voici en images la preuve du dynamisme des diverses associations qui animent le territoire de notre commune. Qu'elles en soient ici remerciées !



Fête communale de Dancé le 3 septembre



Cochon grillé à Préaux le 26 août

Soirée concert au Café Associatif à Préaux le 6 août



Exposition au Moulin Blanchard à Nocé le 17 septembre



Concert organisé par Préaux Patrimoine le 7 octobre

Cérémonies du 11 novembre à Nocé



Soirée Beaujolais à Nocé le 17 novembre



VIE ASSOCIATIVE



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

Urbanisme : les démarches à suivre

Vous voulez entreprendre des travaux, modifier, transformer votre maison, il faut déposer une demande d'autorisation en mairie.

Cette demande requiert la réunion des différents éléments utiles à l'élaboration de votre dossier. elle doit être préalable à tout engagement de travaux et d'acquisition de matériaux.

Les services de la mairie vous donneront les informations nécessaires à la préparation de celle-ci avant de la déposer définitivement en mairie pour donner toutes les chances à son acceptation.

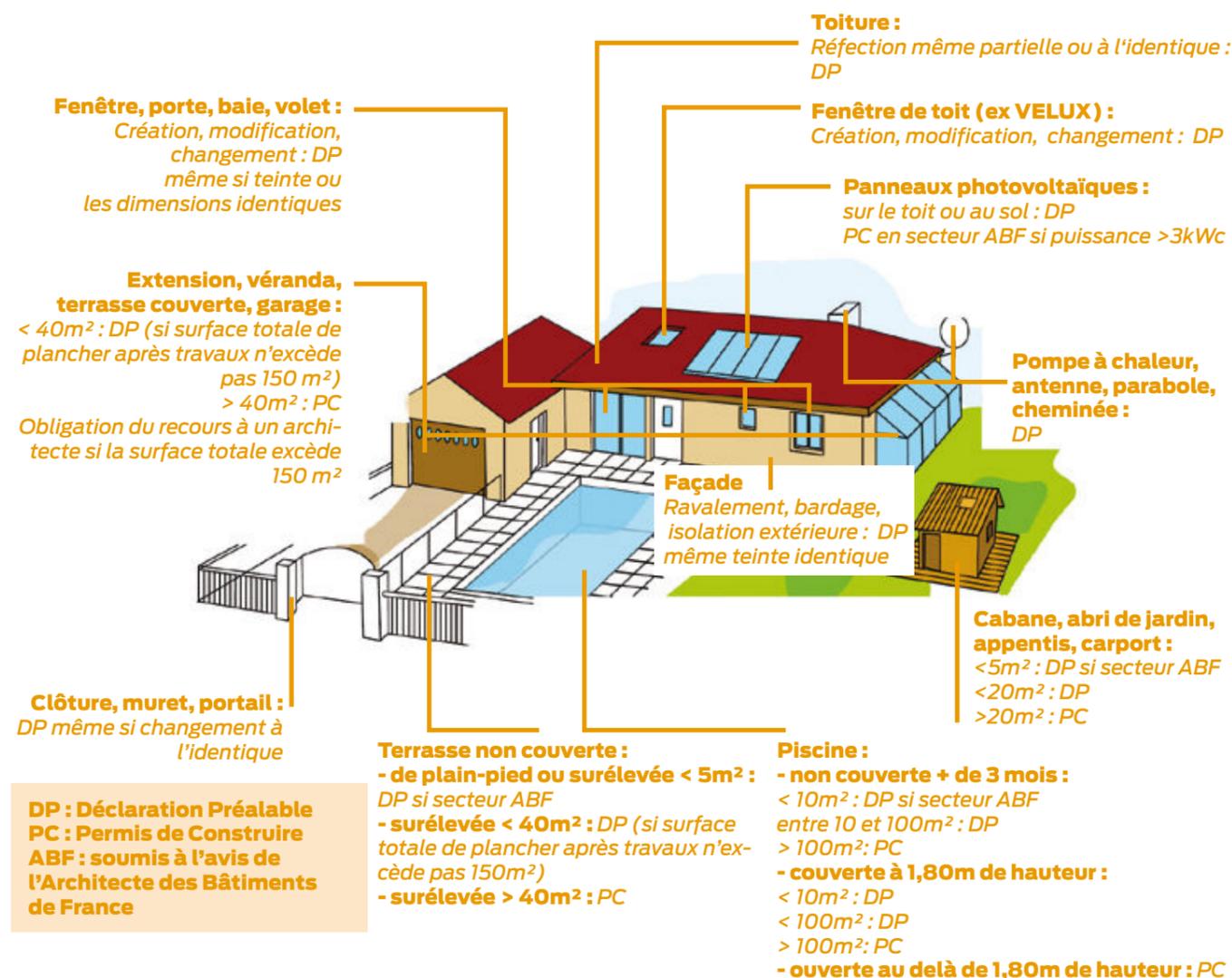
Le schéma ci-dessous peut vous aider à répondre à vos questions.

Si vous avez déjà réalisé vos travaux sans autorisation, vous pouvez vous rapprocher des services de la mairie afin d'étudier leur régularisation dans la limite de leur conformité, cette formalité vous permettant d'éviter tous problèmes lors de la cession de votre bien.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2023, les notaires se rapprochent de nos services pour l'obtention des autorisations d'urbanisme délivrées et leur conformité car, dans l'éventualité où différents travaux ont été portés, il est exigé d'en renseigner l'acheteur et de lui en fournir des preuves. Qu'ils s'agissent d'un renouvellement, toiture, garage, piscine, etc., même à l'identique, tous ces travaux doivent faire l'objet d'une justification en utilisant le permis de construire, ou déclaration préalable, ainsi que les autorisations préliminaires correspondantes.

Contact : urbanisme@percheennoce.fr

Règles spécifiques aux bourgs (zones urbanisées)



FRANCE SERVICES : faciliter les démarches du quotidien

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics qui permet à chacun d'accéder aux services publics dans un lieu unique, quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne.

Un « France Services » en pratique, c'est :

- Le retour ou le maintien du service public au cœur des territoires. L'objectif gouvernemental est, à terme, d'accéder à un point France Services en moins de 30 minutes.
- Un service public à visage humain. Les conseillers accompagnent les citoyens et répondent à leurs besoins, en exploitant les potentialités du numérique et en donnant quelques notions de base aux personnes éloignées d'internet.
- Un niveau de qualité garanti. A Perche-en-Nocé, ce sont les secrétaires de mairie qui ont été formées à ce service.
- Un lieu d'accueil qui rompt avec l'image habituelle des guichets de services publics. Une réflexion est d'ailleurs en cours à Perche-en-Nocé pour améliorer cet espace d'accueil.
- Neuf partenaires nationaux de l'État : La Poste, Pôle Emploi, la Caisse Nationale des Allocations Familiales, la Caisse nationale d'Assurance Vieillesse, la Mutualité Sociale Agricole, les services des ministères de l'Intérieur, ceux de la Justice, la Direction Générale des Finances Publiques.

Quelles démarches ?

Les France Services répondent aux besoins de l'utilisateur, quelle que soit sa demande :

- Faire une demande d'allocation en ligne,
- Immatriculer un véhicule,
- Préparer sa retraite, ...

Les secrétaires de mairie sont formées pour vous aider à trouver des solutions.

Les permanences France Services

Lun - ven : 9h - 12h30.

Lun, mar, jeu : 14h - 16h30 - sur rdv uniquement.

Prendre rdv au : 02.33.73.41.18

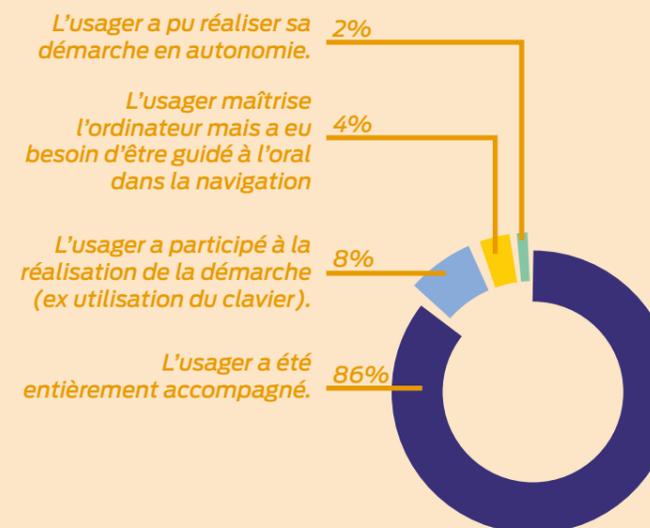
En deux ans, notre point France Services a traité environ 300 dossiers !

France Services en quelques chiffres

3 graphiques pour expliquer pour qui, pourquoi et par qui France Services a été créé et auprès de quel organisme le retrouver.

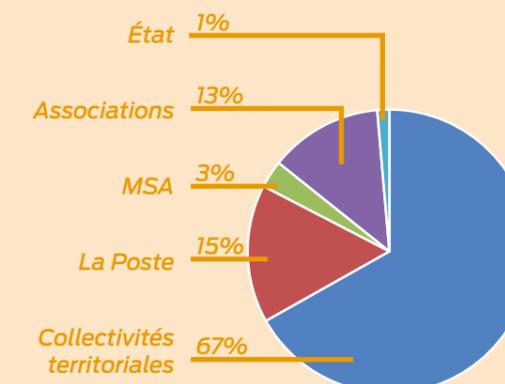
Sources des graphiques : ANCT

Autonomie numérique des usagers



Évolution du nombre de France Services labélisés

Répartition des France Services par porteur



Comités des fêtes : du nouveau à Colonard-Corubert

À l'initiative de Martine Biffard, maire déléguée de Colonard-Corubert, un nouveau comité des fêtes a vu le jour le 21 janvier 2023.

Rejoindre l'équipe

Il est toujours possible de rejoindre l'équipe, si vous le souhaitez, nous serions ravis de vous accueillir, nous ne sommes jamais de trop.

Faire revivre le village

L'association a pour but principal de faire revivre le village au travers de diverses actions qui permettront aux jeunes et moins jeunes de tisser un lien intergénérationnel pour le bien de tous.

Plusieurs actions sont déjà en place

- vide grenier 12 mai 2024 ;
- reprise du marché de producteurs et divers, dès avril, les dates seront communiquées ultérieurement.

Nous sommes à la recherche de nouveaux commerçants, n'hésitez pas à nous contacter au 06.07.27.00.37, pour rejoindre l'aventure si vous êtes intéressés-es.

L'équipe du comité des fêtes de Colonard-Corubert



Le courant ne passe plus !

À quoi sont dues les coupures de courant ?

Il se produit de temps en temps des coupures de courant. Cela peut être dû à des raisons accidentelles (chutes de branches sur des fils, chutes de poteaux, ...) ou provoqué volontairement par le gestionnaire de réseau (ENEDIS) pour effectuer des travaux.

Dans ces différents cas, inutile d'appeler la mairie, qui n'est pas mise au courant (!).

Pour en savoir plus, consulter le site internet (<https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>) ou l'application « ENEDIS à mes côtés » que vous aurez au préalable téléchargée sur votre smartphone.

à Saint-Aubin-des-Grois

Comité des fêtes de Saint-Aubin-des-Grois : la générosité après 10 ans de convivialité.

En 2015, le Comité des Fêtes de Saint-Aubin-des-Grois était remis en activité. Mr Jansen, qui depuis quelques années avait repris sa direction, a eu pour but principal au travers ses animations de garder du lien entre les habitants de Saint-Aubin.

Des évènements diversifiés

Pour ce faire, des repas gratuits ont été organisés auxquels 70 à 80 habitants ont participé, journées des plantes avec ses conférences. Puis des journées insolites autour de la nourriture, chacun apportait un plat et il fallait deviner les ingrédients utilisés à sa réalisation. De nombreux concerts ont eu lieu dans l'église, pleine à chaque fois. La convivialité et le beau temps ont toujours attendu les spectateurs à la sortie sous les arbres pour partager le pot de l'amitié.

Arrêt des activités

Après une dizaine d'années, le comité composé de M. Jansen, aidé de M. et Mme Beauchet, a décidé d'arrêter son activité et en a informé la mairie. Le comité a choisi de faire le don de ses fonds au comité d'action sociale. Que les bénévoles du comité soient remerciés de ce don et de leur participation active à la vie de la commune.

Partage du pot de l'amitié en sortie du concert A Cappellum le 18 mai 2022



Vous y portez votre localisation précise, et vous aurez deux types de réponse :

- ENEDIS n'enregistre aucun incident en cours sur cette localisation. Dans ce cas, cela peut être dû à un problème sur votre installation.
- ENEDIS a enregistré l'incident, et dans ce cas précise l'heure prévisionnelle de reprise.

Vous pouvez également joindre le numéro de téléphone suivant : 09.72.67.50.XX. XX étant le numéro du département.



Boîte à livres et bibliothèque : échanges et rencontres

Vous avez sans doute remarqué notre boîte à livres installée près de la fontaine à Nocé.

Vous pouvez prendre librement les documents que vous souhaitez et les remettre dans la boîte lorsque vous avez fini de les utiliser, ou les garder chez vous si vous le désirez. Vous pouvez aussi y déposer vous-mêmes tous types de livres ou magazines spécialisés (jardinage, arts, etc.) en bon état, pour le bénéfice de tous. Nous vous remercions par avance de participer à ces échanges qui ne peuvent que nous enrichir.

Nous en profitons pour vous inviter à nous rendre visite à nos bibliothèques qui offrent un grand choix de livres, CD, DVD, jeux pour adultes et enfants. Vous y êtes accueillis chaleureusement par nos bénévoles, pour trouver livres, ou autres documents, ou pour tout simplement discuter et passer un bon moment de convivialité dans ce lieu qui est avant tout le vôtre. Et c'est gratuit !!!

Les bénévoles des bibliothèques de Préaux et de Nocé.



La parole aux élus

Liste « Vivre et travailler ensemble à Perche-en-Nocé »

Le 105^e congrès des maires de France a eu lieu du 20 au 23 novembre 2023 sur le thème un peu provocateur « Communes attaquées, République menacée ». Lors d'une réunion qui s'est tenue le 9 novembre dernier à Mortagne, le préfet de l'Ome monsieur Jallet a réuni l'ensemble des maires de l'arrondissement avec pour ordre du jour trois sujets : la sécurité et la protection des élus, les « zones d'accélération des énergies renouvelables et les contrats de réussite pour la transition écologique, et le Plan France Ruralités.

L'actualité et les commentaires qui en découlent reprennent ces thèmes au quotidien ou presque. Et il est vrai que c'est ce qui nous mobilise, nous élus, très régulièrement. Les relations entre élus et la population sont de plus en plus conflictuel-

les, pour des raisons les plus futiles bien souvent. Cela est d'ailleurs à l'image des relations entre citoyens, où par exemple les conflits de voisinage sont légion ! Sur le fond, cela n'est pas forcément nouveau. Qui n'a pas eu quelques démêlées avec son voisin pour une haie mal taillée ou un chien un peu envahissant ! Mais jusqu'à présent, au pire, on s'ignorait. Aujourd'hui, il a fallu créer un médiateur de la République, et on fait intervenir la « défense / recours » de son assurance.

Les relations entre citoyens ont donc changé. Le maire (ou ses représentants) est, d'après les sondages, la personnalité « politique » préférée. C'est sans doute du fait de sa proximité, mais, revers de la médaille, on l'accuse de tous les maux alors qu'une bonne partie du pouvoir qu'il détenait lui

échappe maintenant, et on lui demande de régler des problèmes pour lesquels il n'y peut rien (par exemple ces fameux « conflits de voisinage »).

Quant au volet changement climatique, il fait l'objet de la couverture de ce numéro, et la commune s'en est emparée pour accompagner cette évolution, objet elle aussi de nombreuses controverses.

Alors plus que jamais le slogan de notre liste électorale reste d'actualité : « Vivre et travailler ensemble à Perche-en-Nocé ». Préservons ce bien commun pour des relations apaisées, notamment à l'occasion de ces fêtes de fin d'année que nous vous souhaitons joyeuses et riches familialement !

Liste « Partage et Considération »

Nous voudrions trouver des points positifs dans la gouvernance de la municipalité en place. Malheureusement, au-delà de la gestion courante des affaires, nous ne pouvons que regretter la méthode utilisée pour mener les dossiers importants et gérer les services aux habitants.

Les projets restent préparés en groupe très restreint, l'affichage des montages financiers prévisionnels sont bien trop optimistes pour s'apercevoir finalement que les subventions

attribuées seront réduites, les habitants ne sont surtout pas consultés ou impliqués sur des projets qui les concernent, les moments d'accueil du public dans les mairies annexes sont toujours plus restreints (avec une absence de confidentialité de l'accueil en mairie), les conseils de village ne verront jamais le jour, les cérémonies d'hommage 8 mai, 11 novembre sont réduites au strict minimum...

Pourtant, on ne peut pas dire que l'organigramme municipal ne soit pas particulièrement étoffé pour 2 000 habitants dans cette commune nouvelle : 8 élus (1 maire, 6 maires délégués adjoints, 1 conseillère déléguée) sont indemnisés, une dépense de plus de 140 000 € par an pour les contribuables, avec toutes les charges. Soit l'équivalent d'une masse salariale de 4 cadres à temps complet... Pour quels résultats finalement ?

AGENDA

Janvier

ven 5 - 20h30

AG DU COMITÉ DES FÊTES
Nocé - Salle des fêtes

ven 12 - 18h30

CÉRÉMONIE DES VOEUX
Nocé - Salle des fêtes

sam 13 - 20h

RIME RAP/SLAM
Association Au Pré à Liens
Préaux - Café associatif

jeu 18 - 14h

AG CLUB DE LA JOIE DE VIVRE
Nocé - Salle des fêtes

sam 27 - 13h

CONCOURS DE BELOTE
Club de la Joie de Vivre
Nocé - Salle des fêtes

dim 28 - 20h

COMPTAGE DES OISEAUX
Au parc Nature
Association Perchés de natures
Préaux - devant le Café associatif

Février

lun 5 - 9h

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Génération Mouvement
Nocé - Salle des fêtes

sam 10 - 17h

CONCERT GOSPEL
Nocé Patrimoine
Nocé - Église Saint-Martin

dim 18 - 13h

LOTO
Comité des fêtes Nocé
Nocé - Salle des fêtes

ven 23 - 20h

R. GARCIA-FONS ET C. ANTONINI
Concert contrebasse et luth,
entre baroque et méditerranées
Association Moulin Blanchard
Nocé - Église Saint-Martin

Mars

sam 9 - 14h-17h

TROC PLANTES ET GRAINES
Association SEVEN
Nocé - Jardin partagé

sam 2 - 20h

CARINE ACHARD
Concert chanson française
Association Au Pré à Liens
Préaux - Café associatif

mer 27

AG GÉNÉRATION MOUVEMENT
Nocé - Salle des fêtes

Avril

mer 3

CONCOURS DE BELOTE
Génération mouvement Coeur du Perche
Nocé - Salle des fêtes

sam 6 - 19h

LES VOISINS - Pièce de théâtre
Préaux - Théâtre Basse Passière

dim 14 - journée

BOURSE AUX VÊTEMENTS
APE Préaux
Préaux - Salle des fêtes

dim 21 - 6h

VIDE GRENIER
Comité des fêtes
Nocé - Salle des fêtes

dim 21 - 6h

VIDE GRENIER
Nocé Patrimoine
Nocé - Local de l'association

sam 24 - 19h

SOIRÉE REPAS
Comité des fêtes
Dancé - Salle des fêtes

Mai

mer 8

CÉRÉMONIE OFFICIELLE du 8 mai
Dépôt de gerbe au monument aux
morts suivi d'un vin d'honneur.
Secteur Nocé-Berd'huis des anciens
combattants
Perche-en-Nocé

dim 12 - 6h

VIDE GRENIER
emplacement gratuit
Comité des fêtes
Colonard - Bourg

dim 19 - 20h30

CLÉMENT et JÉRÔME BRAJTMAN
Concert Jazz crooner
Association Moulin Blanchard
Nocé - le Blanchard

Juin

sam 8 - 20h

CONCERT ORGUE DE CRISTAL
avec Michel Deneuve
Association Moulin Blanchard
Nocé - Église Saint-Martin

sam 22

SOIRÉE PIERO HELICZER
Conférence, projection, concert
Association Moulin Blanchard
Nocé - le Blanchard

EXPOSITIONS

PARCOURS ART ET PATRI-
MOINE EN PERCHE #5
Du 27 avril au 2 juin 2024
week-end et jours fériés, 14h -
18h30
Inauguration du 26 au 28 avril
au Blanchard - Nocé

LE PRÉ À LIENS - Café associatif

Ouvertures les vendredis et
samedis soirs de 18h à 23h
Petite restauration
Ruelle des lavandières - Préaux



café associatif
Préaux



Au Pré à Liens

LES INFOS PRATIQUES DE



Médecin généraliste

Dr Encarnación Cubero Peral
8 rue de Courboyer - Nocé
02.33.73.30.90
Lun, mar, mer, ven : 8h - 15h
Jeu : 8h - 12h30 et 16h - 19h.
Consultations sur rdv :
<https://www.maia.com>



Pédiatre

Dr Michel Robin
6 pl du Dr Gireaux - Nocé
Exclusivement sur rdv par sms :
06.14.08.80.80



Pharmacie

Pharmacie des collines
Marianne Kouba
6 pl du Dr Gireaux - Nocé
02.33.73.54.19
pharmaciadescollines@orange.fr
Lun au Ven : 9h - 12h45, 14h15 - 19h
Sam : 9h - 12h45



Assistantes maternelles

Dancé
Martine Dammerey - 02.33.83.02.06

Colonard-Corubert
Élodie Prévost - 02.33.73.33.28

Nocé
Aurélié Le Gall - 02.33.25.32.93
Céline Margris - 02.33.25.21.50
Préaux-du-Perche
Stéphanie Lobjois-Durand - 06.27.46.19.83
Valérie Verrier - 02.33.83.72.19

Médicobus

4 pl du Dr Gireaux - Nocé
Lun - Ven : 9h - 12h
Consultation sur rdv par téléphone :
06.24.79.59.44



Infirmières

Sophie Delebarre,
Jocelyne Dutertre,
Christelle Paris,
Jeanne Chauveau,
Magalie Mauny
6 pl du Dr Gireaux - Nocé
Mer et sam : 8h - 8h30 sans rdv
ou rdv au 06.33.50.24.83



Assistantes sociales - CCAS

Lun au ven : 8h30 - 17h30 au
02.33.85.30.20 et sur rdv à Nocé.

Banque alimentaire
Distribution à la mairie de Colonard
deux jeudi par mois : 15h30 - 17h
Contacts :
02.33.85.30.20 ou 02.33.73.41.18



Maison des Assistantes
Maternelles Nocé
Isabelle Germond - 06.24.60.53.18
Sandra Guilbert - 07.69.24.25.23



LES INFOS PRATIQUES DE

PERCHE EN NOCÉ

Coordonnées des mairies

Perche-en-Nocé

02.33.73.41.18

mairie@percheennoce.fr

Lun-ven : 8h30 - 12h30

sur rdv

Lun, mar, jeu après-midi



Colonard-Corubert

02.33.73.44.55

mairie.colonard-corubert@laposte.net

Ven : 14h - 18h



Dancé

02.33.83.03.25

mairie.dance61@wanadoo.fr

Ven : 13h45 - 16h45

Préaux-du-Perche

02.33.83.04.13

mairie-preauxduperche@wanadoo.fr

Mar : 14h - 18h, ven : 14h - 16h

Saint-Aubin-des-Grois

02.33.85.98.97

mairie.de.saint-aubin-des-grois@wanadoo.fr

Lun : 14h - 16h

Saint-Jean-de-la-Forêt

02.33.73.43.88

mairie.de.saintjeandelaforet@wanadoo.fr

Jeu : 9h15 - 12h15

Bibliothèque de Nocé

02.33.83.27.60

Mar, Mer, Jeu : 16h - 18h

Sam : 10h - 12h

Bibliothèques



Bibliothèque de Préaux

02.33.83.56.35

Mar : 17h - 19h

Mer : 14h30 - 18h30

Ven : 16h - 18h

Rémalard

Lun au Sam : 9h - 12h, 13h30 - 17h

Déchetteries

Horaires d'hiver : 2 nov - 31 mar



Berd'huis

Lun au Ven : 13h30 - 17h

Sam : 9h - 12h, 13h30 - 17h

Colonard-Corubert

Lun au Ven : 13h30 - 17h

Sam : 9h - 12h, 13h30 - 17h

Distribution gratuite de compost et mise à disposition d'un broyeur de végétaux

Transport à la demande

Les habitants de la CdC Cœur du Perche peuvent solliciter le transport à la demande organisé par la CdC des Collines du Perche Normand.
Lun - ven : 8h45 - 12h et 13h30 - 16h30.

Réservation indispensable au plus tard la veille du déplacement avant 12h en semaine et le vendredi avant 12h pour le samedi et le lundi.

transport@perchenormand.fr
tél. : 02.37.49.63.51



Borne de recharge voitures électriques

Elle est située derrière le Coccimarket de Nocé. Connectez-vous sur le site www.61mobility.fr pour obtenir votre badge.



Recensement des jeunes

Cette année, Perche-en-Nocé réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

Le recensement doit avoir lieu dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire auprès de la mairie de son domicile. Ces démarches sont obligatoires pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.

Listes électorales

RAPPEL - 2024 élections européennes

Si vous arrivez sur la commune de Perche-en-Nocé, pensez à vous inscrire sur les listes électorales en mairie. Il vous suffit d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

